

Le 17 janvier 2013

Publication du Syndicat National des Enseignements de Second degré  
 24 rue Marc Sangnier - 35200 RENNES - tél : 02 99 84 37 00 - Fax : 02 99 36 93 64  
[s3ren@snes.edu](mailto:s3ren@snes.edu) - CPPAP : 1110 S 05594  
 Directrice de Publication : Christelle Carnet - Maquette - réalisation : Guénola Vappreau  
 Imprimé par nos soins

## CAPA Avancement d'échelon et Accès au grade de DCIO

Cette CAPA s'est tenue le jeudi 17 janvier 2013 sous la Présidence de Monsieur Vauléon, DRH. Nous avons lu la déclaration préalable ci-jointe. Nous avons aussi fait remarquer que les collègues étaient très inquiets du devenir des CIO et des personnels.

- **Avancement d'échelon**

*Rappel des règles : C'est la note qui est prise en compte, puis à égalité de note : c'est l'ancienneté dans le corps qui prévaut, ensuite la durée dans l'échelon, puis l'âge. En résumé :*

	Nombre de promotion au Grand Choix	Nombre de promotion au Choix
Passage au 5 <sup>ème</sup>	0	0
Passage au 6 <sup>ème</sup>	2	3
Passage au 7 <sup>ème</sup>	1	1
Passage au 8 <sup>ème</sup>	3	6
Passage au 9 <sup>ème</sup>	1	1
Passage au 10 <sup>ème</sup>	1	0
Passage au 11 <sup>ème</sup>	1	1
Total	9 promotions au Grand Choix	12 promotions au Choix

- **Accès au grade de DCIO** : 1 candidat postule cette année.

- **A noter**

### - Mercredi 30 et jeudi 31 janvier : colloque à Paris

« Psychologues malmenés, usagers maltraités. Quelle conception du sujet ? Quelle place pour les psychologues ? »

### - Jeudi 31 janvier : Grève dans la fonction publique et manifestations

Pour les collègues qui seront au colloque, nous manifesterons tous ensemble à Paris.

### - Vendredi 8 février : journée d'action et manifestation nationale à Paris :

Pour protester contre le projet de décentralisation des CIO et des personnels.

### - Jeudi 28 mars à Rennes : Stage académique COPsy et CPE

« Que faire face aux comportements de rupture des jeunes ? »

Nous aurons deux intervenants dont Sylvie Amici, COPsy, formatrice IUFM et secrétaire de l'ACOPF. N'oubliez pas de déposer votre demande de congé pour formation syndicale.

*Claudine Renault, Christine Le Page, Sylvie Le Goff et Solenne Ogier.*